

ACTION URGENTE

LIBÉRATION D'UN MILITANT GUINÉEN

Oumar Sylla (également connu sous le nom de Foniké Mengué) a été libéré de la prison de Conakry, capitale de la Guinée, le 7 septembre, après que le parquet a prononcé sa remise en liberté sur l'ordre des nouvelles autorités, à la suite du coup d'État militaire du 5 septembre. Oumar Sylla était arbitrairement maintenu en détention depuis le 29 septembre 2020, et avait été condamné en juin 2021 par la cour d'appel de Conakry à trois ans d'emprisonnement pour « communication et divulgation de fausses informations » et « menaces, notamment de violences ou de mort », uniquement en relation avec son militantisme pacifique.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Oumar Sylla a été arrêté le 29 septembre 2020, alors qu'il mobilisait la population contre la candidature du président Alpha Condé à l'élection présidentielle d'octobre 2020. Au lendemain du scrutin, des manifestations, parfois violentes, ont éclaté pour contester les résultats de l'élection. Les forces de sécurité ont répondu aux manifestations en recourant à une force excessive dans certains quartiers, lors d'opérations qui se sont soldées par des morts. Selon les informations recueillies par Amnesty International, au moins 16 personnes ont été tuées par balle entre le 18 et le 24 octobre 2020.

Le 10 juin 2021, Oumar Sylla a été condamné par la cour d'appel de Conakry à trois ans d'emprisonnement pour « communication et divulgation de fausses informations » et « menaces, notamment de violences ou de mort ».

Sa santé s'est gravement détériorée en détention. Il a contracté le COVID-19 en mars 2021, et a dû être hospitalisé à de nombreuses reprises cette année. Après des problèmes cardiaques, Oumar Sylla a été transféré le 27 juin 2021 dans un hôpital, où plusieurs cardiologues ont demandé son hospitalisation en urgence, face à la forte dégradation de sa santé. L'administration pénitentiaire a refusé d'observer les consignes des médecins et l'a ramené en prison. Le 2 août 2021, il a de nouveau été évacué vers un hôpital, où il est resté jusqu'à sa libération.

Le 5 septembre, l'armée guinéenne a perpétré un coup d'État et a annoncé le placement en détention du président Alpha Condé, ainsi que la dissolution de la Constitution et du gouvernement. L'armée a ordonné au parquet d'examiner les cas des personnes incarcérées pour des motifs politiques, dans l'idée de les remettre en liberté.

Le 7 septembre, conformément au décret adopté par les nouvelles autorités guinéennes, le parquet a ordonné à l'administration pénitentiaire de libérer Oumar Sylla immédiatement et sans condition.

« Je suis libre depuis 7 septembre 2021 et je remercie le monde entier pour le soutien que j'ai reçu. Merci tout particulièrement à Amnesty International. Chaque action menée par Amnesty International m'a apporté beaucoup de réconfort en prison. Une nouvelle fois, je remercie Amnesty International pour tout son soutien et pour ses actions en faveur de ma libération. »

Oumar Sylla, militant en faveur de la démocratie et coordonnateur de la mobilisation au Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), a été pris pour cible par les autorités et arbitrairement privé de sa liberté uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion. Amnesty International continue de suivre la situation d'Oumar Sylla et des autres militant-e-s et réagira comme il convient en cas d'évolution. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Oumar Sylla (il)

CECI EST LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 154/20.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr29/4281/2021/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

